

Vélo

Découvrez les nombreux itinéraires cyclables de la région, ainsi que les sites d'intérêt à visiter. Louez un vélo et suivez nos conseils pour une expérience de cyclisme sécurisée et agréable.



Carte vélo

Grâce à la carte "Cap sur le vélo" sur fond cartographique du bien-connu Scan 25 de l'IGN, le cycliste pourra repérer facilement :

- > les aménagements cyclables et les itinéraires conseillés
- > les circuits de randonnées
- > les points d'intérêts et intermodalités.

On y retrouvera quelques rappels pour mieux savoir s'orienter à vélo grâce à la signalétique directionnelle cyclable, et quelques illustrations pour mieux distinguer les différents types d'aménagements qui sont à disposition des cyclistes. Cette carte sera mise à jour annuellement. La carte "Cap sur le vélo" est disponible dès maintenant et gratuitement dans les mairies et les Offices de Tourisme.



Le vélo Baulois

Le déploiement a pour but de donner aux habitants, Baulois et vacanciers, un moyen supplémentaire de circuler dans le respect de l'environnement et de réduire la circulation routière en centre-ville.

14 emplacements de stations sont prévus pour accueillir les 80 vélos électriques :

- 1. Avenue Louis LAJARRIGE (côté mer)
- 2. Avenue Pierre 1er de SERBIE (face à la gare SNCF)
- 3. Esplanade Lucien Barrière (au niveau du Casino)
- 4. Mairie annexe d'Escoublac (place de l'église, avenue Henri Bertho)
- 5. Maire annexe du Guézy (121 Avenue Saint-Georges)
- 6. Maison des associations du Guézy (avenue du parc Lasalle)
- 7. Place du Maréchal Leclerc (à coté du kiosque à journaux)
- 8. Quai Rageot de la Touche
- 9. Atlantia
- 10. Place des Floralies
- 11. Parc des Dryades
- 12. Aérodrome
- 13. Aquabaule (face au parvis de la piscine)
- 14. Avenue de Lyon

Les vélos sont disponibles 24h/24h-7j/7j.

Le service « Le vélo Baulois » a bénéficié, en 2021, d'un financement de la <u>Région des Pays de la Loire</u> (https://www.paysdelaloire.fr/) au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires ».



De gauche à droite : Christophe Cotta, Viceprésident de la CARENE-Saint-Nazaire Agglomération délégué aux mobilités et Président de la STRAN, Franck Louvrier, Vice-Président au tourisme et Maire de La Baule-Escoublac, et Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique et Maire de Guérande

Vélycéo

350 vélos électriques en location pour les habitants de l'agglomération de CapAtlantique La Baule- Guérande Agglo sont déployés.

Objectifs

- > Le service VélYcéo proposé par votre agglomération, en partenariat avec la Stran et Saint-Nazaire Agglo, 5 ans après le déploiement des 5 000 vélos de l'agglomération de Saint-Nazaire, a pour but de permettre à chacun d'essayer le vélo électrique sur une courte durée pour éventuellement profiter en connaissance de cause de l'importante offre privée existante dans ce domaine sur le territoire.
- > La place du vélo au sein de notre agglomération doit toujours être plus importante, c'est un moyen de déplacement doux en cohérence avec son temps et son environnement.

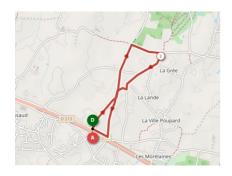
Fonctionnement du service

Ce service est proposé au prix plein de 39 euros par mois (mais également des tarifs dégressifs), avec un paiement uniquement en ligne, par carte bleue ou par chèque (règlement espèce uniquement à

l'agence de Saint-Nazaire). Une caution de 900 euros non encaissée sera demandée, et toutes les petites réparations seront prises en charge sur votre lieu d'incident (hors prix du matériel). Ce service est éligilble au dispositif de remboursement par l'employeur à hauteur de 50 % (article 20 de la loi n°2008-1330 du 17 décembre 2008). Pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, sur la base de justificatifs de leurs statuts, une réduction de 50 % est accordée sur le tarif mensuel de location. Les abonnés des transports en commun du réseau Lila Presqu'île âgés de plus de 16 ans bénéficient d'une réduction de 20 % sur le tarif de location mensuelle.

- Les habitants Baulois peuvent louer un vélo pour une durée maximale d'un an (par tranche de 3 ou 6 mois), dans la limite de 2 vélos par foyer maximum.
- Les réservations se font en ligne pour une livraison sur rendez-vous au choix, depuis le site Internet <u>Louer un vélo Ycéo Mobilité (vceo-mobilite.fr) (https://www.yceo-mobilite.fr/mes-deplacements/velyceo/)</u>:
 - > prenez rendez-vous dans l'une des 3 communes de votre choix selon le calendrier de la tournée du camion,
 - > suivez les étapes en ligne,
 - > finalisez votre dossier sur place le jour J.

Fil Infos



TRANSPORTS

Manifestation "Ze Poursuite" Déviations et Stationnements



TRANSPORTS
Fermeture des Routes pour le Marathon de la Côte d'Amour 2024



TRANSPORTS
Inscriptions aux transports
scolaires Lila Presqu'ile 20242025



